

Résolution AGA 2025

**Approbation de la rémunération des administrateurs de
l'Ordre des dentistes du Québec pour l'exercice financier 2026-2027**

ATTENDU QUE la rémunération actuelle des administrateurs est la suivante :

- Réunion d'une durée moyenne de 4 heures (demi-journée) 815 \$
- Réunion d'une durée moyenne de 4 à 8 heures (une journée) 1 250 \$
- Réunion de moins de 3 heures (au-delà de 30 minutes) 125 \$

et que celle des administrateurs qui agissent comme président d'un comité de l'Ordre est la suivante :

- Réunion d'une durée moyenne de 4 heures (demi-journée) 1 225 \$
- Réunion d'une durée moyenne de 4 à 8 heures (une journée) 1 875 \$
- Réunion de moins de 3 heures (au-delà de 30 minutes) 125 \$;

ATTENDU QUE le 9 septembre 2025, le comité d'audit recommandait au conseil d'administration une indexation basée sur l'augmentation de base accordée à la catégorie d'emploi cadre de la masse salariale de l'année financière précédente;

ATTENDU QUE le pourcentage d'augmentation des salaires est déterminé notamment selon les capacités financières de l'Ordre et les tendances du marché;

ATTENDU QUE cette analyse tient compte notamment des prévisions publiées par le Conseil du patronat du Québec, l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés et des firmes spécialisées en rémunération telles que Normandin Beaudry;

ATTENDU QUE l'indexation de la masse salariale de base accordée à la catégorie d'emploi cadre de l'année financière 2025-2026 était de 3,4 %;

ATTENDU QUE cette augmentation ferait alors passer la rémunération des administrateurs à ce qui suit :

- Réunion d'une durée moyenne de 4 heures (demi-journée) 845 \$
- Réunion d'une durée moyenne de 4 à 8 heures (une journée) 1 295 \$
- Réunion de moins de 3 heures (au-delà de 30 minutes) 130 \$

et celle des administrateurs qui agissent comme président d'un comité de l'Ordre à ce qui suit :

- Réunion d'une durée moyenne de 4 heures (demi-journée) 1 270 \$
- Réunion d'une durée moyenne de 4 à 8 heures (une journée) 1 940 \$
- Réunion de moins de 3 heures (au-delà de 30 minutes) 130 \$;

ATTENDU QUE le 27 septembre 2025, le conseil d'administration recommandait à l'assemblée générale annuelle d'approuver une augmentation de 3,4 % de la rémunération des administrateurs de l'Ordre, et ce, à compter du 1^{er} avril 2026 pour l'exercice financier 2026-2027;

ATTENDU QUE l'approbation de la rémunération des administrateurs relève de l'assemblée générale annuelle.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'approuver que la rémunération des administrateurs élus, excluant la présidente de l'Ordre, pour l'exercice financier 2026-2027, soit la suivante :

- ***Réunion d'une durée moyenne de 4 heures (demi-journée) 845 \$***
- ***Réunion d'une durée moyenne de 4 à 8 heures (une journée) 1 295 \$***
- ***Réunion de moins de 3 heures (au-delà de 30 minutes) 130 \$***

et celle des administrateurs qui agissent comme président d'un comité de l'Ordre soit la suivante :

- ***Réunion d'une durée moyenne de 4 heures (demi-journée) 1 270 \$***
- ***Réunion d'une durée moyenne de 4 à 8 heures (une journée) 1 940 \$***
- ***Réunion de moins de 3 heures (au-delà de 30 minutes) 130 \$.***